



MUNICIPALITÉ DE SAINT-JULES

BUDGET MUNICIPAL 2021**RECETTES**

Taxes	744 261.00 \$
Paiement tenant lieu de taxes	636.00 \$
Transferts et autres recettes	214 544.00 \$
TOTAL DES RECETTES :	959 441.00 \$

DÉPENSES

Administration générale	264 300.00 \$
Sécurité publique	97 748.00 \$
Transports	250 326.00 \$
Hygiène du milieu	112 813.00 \$
Santé et bien être	260.00 \$
Urbanisme et dév. Économique	24 907.00 \$
Loisirs, culture et embellissement	19 716.00 \$
Frais de financement & remboursement dette	48 769.00 \$
Immobilisation	130 052.00 \$
Fond réservé	10 550.00 \$
TOTAL DES DÉPENSES	959 441.00 \$

TAUX DE TAXES FIXÉ PAR LE RÈGLEMENT DE TAXATION 2021

Taxes foncières	0.92 \$ du 100\$ d'évaluation
Sûreté du Québec (taux estimé)	0.08 \$ du 100\$ d'évaluation
Matières résiduelles résidences	262.00 \$
Matières résiduelles chalets	143.00 \$
Matières résiduelles commerces	297.00 \$
Service de vidange fosse septique résidence	170.00 \$
Service de vidange fosse septique chalet	85.00 \$
Service de vidange fosse sept. Hydrokinétic	105.59 \$
Service réseau Aqueduc	127.00 \$
Service réseau Égout &. Eaux usées	173.00 \$
Réserve financière service de l'eau	110.00 \$
Dette eau usée à taux fixe par compte de taxe	101.22 \$
Dette incendie à taux fixe par compte de taxe	21.08 \$

- La taxe foncière est passé de 0.90\$/100 à 0.92/100

- La taxe pour la Sûreté du Québec est passée de .078/100 à 0.08 et est établie en fonction du coût de la facture à payer

- Les taxes pour les matières résiduelles (ordures et recyclages) sont demeurés au même tarif et sont établies en fonction des coûts du contrat pour la cueillette et enfouissement d'ordures ainsi que pour le recyclage

- La taxe de service pour la gestion et la vidange de fosse septique est passée de 152\$ à 170.00\$ pour les résidences et de 76\$ à 85.00\$ pour les chalets, dû au coût de la facture payable à la MRC. (Cette taxe donne droit à une vidange aux 2 ans pour les résidences et 1 aux 4 ans pour les chalets)

- La taxe de service pour la gestion de fosse septique Hydrokinétic est passée de 59.35\$ à 105.59\$

- La taxe service réseau eau potable et égout-eau usées est calculée par rapport aux coûts engendrés pour ce service.

- La taxe réserve financière service de l'eau est appliqué aux immeubles en secteurs desservis afin de couvrir éventuellement des frais de vidanges de bassins ou autres dépenses importantes en eau potable et eaux usées (remplace la dette eau potable)

- La dette eaux usées est établie en fonction du montant à remettre sur l'emprunt.

- La dette incendie est établie en fonction du montant à remettre sur l'emprunt pour le camion autopompe incendie.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS- BUDGET 2021				
	2021	2022	2023	SOURCE DE FINANCEMENT
ADMINISTRATION				
Remplacement mobilier bureau	10 000			Budget d'opération
Achat de matériel informatique	2 500			Budget d'opération
Centre Multifonctionnel		10 000		Budget d'opération
Centre Multifonctionnel			10 000	Budget d'opération
SÉCURITÉ PULIC ET PROTECTION CONTRE L'INCENDIE				
VOIRIE				
Éclairage public- Avenue Centenaire	9 000			Budget d'opération
Pavage Rang 1	342 000			TECQ
Pavage sur le 3e rang	41 000			TECQ
Réfection rue Dieudonné Jacques	150 000			TECQ
Rechargement granulaire Avenue du Centenaire	30 000			Emprunt
Pavage Avenue du Centenaire		60 000		Emprunt
Travaux de réfection de route		60 000	60 000	TECQ & budget d'opération
URBANISME ET ZONAGE				
Achat de terrains développement	9 000	7 500	7 500	Budget d'opération
LOISIRS & CULTURE				
Centre de Loisirs		500 000		Programme d'amélioration infrastructures sportives & emprunt & subventions diverses
Total investissements	593 500	637 500	77 500	